

Déficits publics : la fable macroniste aura coûté très cher

Persuadés du succès de leur politique de l'offre, les gouvernements Borne et Attal ont laissé filer les déficits publics sans agir sur les causes du dérapage. Les auditions menées par la commission d'enquête parlementaire dont le rapport vient d'être publié sont accablantes.

[Mathias Thépot](#)

15 avril 2025 à 19h19

CirculezCirculez, y a rien à voir ! Corédacteur du [rapport](#) – rendu public le 15 avril – de la commission d'enquête parlementaire sur le dérapage des comptes publics en 2023 et en 2024, le député macroniste du Val-de-Marne Mathieu Lefèvre s'est donné tout le mal qu'il pouvait pour exempter de toute responsabilité les principaux membres de l'exécutif aux affaires à l'époque : les première et premier ministres Élisabeth Borne et Gabriel Attal, et l'ex-ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire.

Ce qui leur est reproché est pourtant lourd : avoir laissé se creuser un trou béant d'un total [de près de 70 milliards d'euros](#) dans les comptes publics, principalement à cause d'un manque de recettes fiscales par rapport à ce qui était prévu dans les lois de finances de 2023 et 2024. Et ce alors qu'ils étaient parfaitement informés de la situation à partir de l'automne 2023 par les services de Bercy.

À titre de comparaison, les montants qui se sont évaporés en seulement quelques mois sont équivalents à ce que le gouvernement Borne comptait économiser grâce à la réforme des retraites reculant l'âge de départ à 64 ans entre 2023 et... 2030 !



Gabriel Attal et Bruno Le Maire, Élisabeth Borne et Emmanuel Macron lors du Conseil national de la refondation à l'Élysée le 8 septembre 2023. © Photo Stéphane Lemouton / pool / REA

Un tel dérapage a des conséquences concrètes puisqu'il a amené les gouvernements suivants de Michel Barnier et de François Bayrou à élaborer des budgets particulièrement austéritaires, avec des efforts successifs demandés de 50 milliards d'euros dans le budget 2025 voté en février dernier, et de 40 milliards d'euros en 2026, comme [annoncé](#) mardi 15 avril par l'actuel premier ministre.

Certes, le corapporteur macroniste de la commission d'enquête ne conteste pas qu'un trou budgétaire s'est creusé en 2023 et en 2024 puisqu'il a admis notamment « *une erreur d'évaluation des recettes fiscales qui est majeure, de l'ordre de 60 milliards d'euros : 20 milliards d'euros en 2023 et 40 milliards d'euros en 2024* ».

Dans le détail, selon une note de la Direction générale du Trésor, les recettes provenant de l'impôt sur les sociétés ont notamment été surévaluées de 19 milliards d'euros en cumulé dans les lois de finances 2023 et 2024, la TVA de 15 milliards d'euros, les cotisations sociales de plus de 10 milliards, l'impôt sur le revenu de 8 milliards, et les droits de mutation qui s'appliquent aux transactions immobilières de 5 milliards d'euros.

La défaillance du politique dans cette affaire, [...] c'est de ne pas avoir su mettre les mains dans le cambouis.

Charles de Courson, rapporteur général (Liot) de la commission des finances de l'Assemblée nationale

Mais pour Mathieu Lefèvre, ce dérapage n'est lié qu'à « *une erreur d'évaluation des recettes imputable aux administrations centrales* », dont les modèles de prévision étaient erronés, et non à la responsabilité des ministres en place. « *Le gouvernement a dû faire face à une erreur massive de prévision de ses recettes* », a-t-il affirmé.

Les modèles de prévision du ministère de l'économie sont en effet à revoir : en 2023 et en 2024, les services de Bercy ont clairement, pour un niveau donné de croissance, surestimé la consommation et les recettes de TVA afférentes ; la hausse des salaires et les recettes de l'impôt sur le revenu et des cotisations adossées ; et aussi les bénéfices déclarés par les entreprises et les recettes de l'impôt sur les sociétés qui en découlent.

Une défense qui ne tient pas

Cependant, c'est peu dire que le fait de dédouaner totalement les ministres, qui sont censés être les premiers garants des deniers publics, ainsi que les membres de leurs cabinets bardés de diplômes, peine à convaincre les meilleurs spécialistes des questions budgétaires à l'Assemblée.

Surtout, l'erreur détectée en 2023 s'est reproduite en 2024, causant des dégâts deux fois plus importants sur les comptes publics, sans qu'il y ait eu de remise en cause profonde des modèles de prévision. « *La défaillance du politique dans cette affaire – et c'est ce que l'on*

reproche aux ministres – , c'est de ne pas avoir su mettre les mains dans le cambouis » quand ils ont eu connaissance des dérapages, résume Charles de Courson, rapporteur général (Libertés, indépendants, outre-mer et territoires) de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Très remonté contre l'attitude de la Macronie dans cette affaire, le député a aussi dénoncé lors d'une conférence de presse *« la réaction d'enfant »* de Bruno Le Maire et de ses soutiens consistant à mettre en cause la seule administration. *« C'est un signe de décrépitude de la démocratie »*, a-t-il déploré. Le membre du cabinet d'un ancien ministre de Bercy abonde dans le sens de Charles de Courson : *« À mon époque, on aurait été cloué au pilori si on avait laissé passer de telles erreurs. »*

Il est possible que les résultats de 2022 nous aient illusionnés.

François Ecalte, haut fonctionnaire et spécialiste des finances publiques

Lors de son audition par la commission d'enquête, le premier président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, n'a pas dit autre chose : *« Il est impossible – j'insiste – de prétendre en toute conscience que personne ne connaissait la fragilité répétée des prévisions durant cette période. »*

Pour le président insoumis de la commission des finances, Éric Coquerel, qui a mené les auditions de la commission d'enquête, l'inaction des ministres face au dérapage des comptes publics relève davantage *« d'un aveuglement collectif »* créé par une vision trop optimiste des bienfaits de la politique de l'offre menée depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Élysée. Dérapage qui a ensuite été *« été aggravé par la volonté de retarder l'aveu de l'échec »*.

À lire aussi

[Comment la Macronie a tourné le dos à la rationalité économique](#)

6 décembre 2022

Pour comprendre l'aveuglement collectif auquel Éric Coquerel fait référence, il faut revenir à l'année 2022 durant laquelle les déficits ont baissé significativement après avoir explosé en 2020 et en 2021 à cause de la crise sanitaire. L'exécutif a alors cru que les bons résultats budgétaires de 2022 étaient dus à sa politique de l'offre. Les recettes provenant de l'impôt sur les sociétés, notamment, avaient atteint un niveau meilleur qu'escompté.

Il n'en fallait pas moins pour que Gabriel Attal, alors ministre des comptes publics, se gargarise : *« Si on est capables de réduire chaque année nos déficits, c'est grâce à l'activité économique très forte liée à nos réformes, qui permet davantage de rentrées fiscales »*, a-t-il déclaré en juillet 2022 au [Parisien](#). Déclarations qu'il a réitérées en janvier 2023 dans un entretien au [Figaro](#).

Persuadé que sa politique de l'offre faite de baisse d'impôts et de réformes structurelles était un succès, l'exécutif était alors à mille lieues de penser que 2022 était en fait une année exceptionnelle. Car nombre d'entreprises avaient en fait décalé à 2022 la charge fiscale dont elles auraient dû s'acquitter aux pires moments de la crise sanitaire.

« Il faut reconnaître une tendance collective à s'autopersuader que les recettes supplémentaires constatées en 2021 et en 2022 relevaient d'une dynamique, et que le même phénomène allait se produire en 2023 », a concédé lors de son audition le haut fonctionnaire Jérôme Fournel, qui a été le directeur de cabinet de Bruno Le Maire en 2024. « Il est possible que les résultats de 2022 nous aient illusionnés », a abondé François Ecalte, haut fonctionnaire et spécialiste des finances publiques, également auditionné.

Même son de cloche du côté du président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Xavier Ragot : *« Il a pu y avoir l'illusion que la dynamique du marché de l'emploi était le signe d'un dynamisme de l'économie sous-jacente qui pouvait générer des recettes fiscales. »*

Opacité

Manquant d'humilité sur les effets réels sur les comptes publics de sa politique économique, l'exécutif n'a ensuite pas jugé bon d'agir lorsqu'à l'automne 2023 les premières notes des services de Bercy sont remontées pour alerter sur le fait que les rentrées fiscales n'étaient pas au rendez-vous. L'exécutif a alors préféré temporiser, laissant le budget 2024 être définitivement adopté par voie de 49-3.

Les déficits ont ensuite dérapé de plus belle et la pression s'est faite de plus en plus intense. Mais en février 2024, un arbitrage très discutable visant à cacher l'affaire à la représentation nationale a été pris. Alors que Bruno Le Maire poussait pour faire adopter en urgence au Parlement un projet de loi de finances rectificative (PLFR) qui aurait *de facto* rendu visible le trou dans le budget public, Matignon et l'Élysée en ont décidé autrement, préférant laver le linge sale en famille. *« Le président de la République et moi-même avons pris la décision ensemble », a déclaré Gabriel Attal lors de son audition.*

Histoire de tordre une dernière fois les faits, Bruno Le Maire a rejeté [...] la faute du dérapage budgétaire sur... les collectivités locales.

« Les risques étaient que le PLFR ne soit pas voté, et que [le premier ministre] ait à engager la responsabilité de son gouvernement, qu'il y ait plus de dépenses après qu'avant ou encore que des augmentations d'impôts soient votées », a justifié lors de son audition [Emmanuel Moulin](#), alors directeur du cabinet de Gabriel Attal, et qui va prendre le 16 avril la succession d'Alexis Kohler – [qui a par ailleurs refusé d'être auditionné par la commission d'enquête](#) – au poste de secrétaire général de l'Élysée.

À lire aussi

[Déficit public : un an de mensonges de l'exécutif](#)

9 septembre 2024

« Le gouvernement a tardé à communiquer et a volontairement dissimulé les informations qui auraient permis au Parlement et à la Cour des comptes de prendre conscience de la gravité de la situation », a pour sa part déclaré l'autre corapporteur de la commission d'enquête sur le dérapage des comptes publics, le député UDR Éric Ciotti. Selon lui, l'exécutif a reporté sciemment le débat budgétaire à plus tard, « réduisant, ce faisant, considérablement la capacité de la France à organiser un redressement des comptes publics ».

Au contraire, selon Mathieu Lefèvre, « *face à l'accident imprévu et majeur sur les recettes, le gouvernement a pris en temps et en heure toutes les mesures de redressement nécessaires* ». Il entend par là un décret annulant pour 10 milliards d'euros de crédits budgétaires pris en février 2024, et un autre gelant pour environ 15 milliards. Et peu importe si la vraie cause du trou budgétaire n'avait rien à voir avec un dérapage des dépenses publiques, et relevait principalement de pertes de recettes qui se sont donc poursuivies.

Malgré des signaux d'alerte envoyés par la commission des finances du Sénat qui a lancé une [mission flash](#) sur le dérapage des déficits au printemps 2024, le pot aux roses n'a été réellement découvert que début septembre 2024. Moment où le gouvernement démissionnaire de Gabriel Attal a envoyé un carton de documents budgétaires aux présidents des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat.

À lire aussi

[Près de 70 milliards d'euros : l'énorme dérapage des comptes publics en 2023 et 2024](#)
22 janvier 2025

Et histoire de tordre une dernière fois les faits, Bruno Le Maire a rejeté, dans une lettre adressée aux parlementaires, la faute du dérapage budgétaire sur... les collectivités locales, coupables selon lui d'avoir trop dépensé pour près de « *16 milliards d'euros* » par rapport à ce qui leur était demandé pour l'année 2024. Un chiffre « *complètement fantaisiste* », a taclé Charles de Courson, qui provenait en fait d'une extrapolation d'une prévision des services de Bercy à la mi-année.

Une prévision qu'il fallait prendre avec « *d'importantes précautions méthodologiques* », a expliqué lors de son audition Cécile Raquin, directrice générale des collectivités locales. *In fine*, le surplus de dépenses des collectivités locales s'est établi à 6,3 milliards d'euros en 2024, soit plus de deux fois moins que ce qu'avait annoncé Bruno Le Maire pour se défausser. Rien à voir avec les 40 milliards d'euros de recettes fiscales qui se sont réellement évaporés en 2024. Mais il fallait bien un dernier petit mensonge pour que la coupe soit pleine...

[Mathias Thépot](#)